

Magny

Bulletin municipal - n°121 - Novembre 2009

mag'



DOSSIER



20 | Les ateliers
du Centre Social



13 | 7^e forum
du jeune citoyen



4 | Gérondicap :
l'inauguration

SOMMAIRE

Magny mag

Bulletin municipal n° 121
Novembre 2009
1, place Pierre-Bérégovoy
78114 Magny-les-Hameaux
01 39 44 71 71

> Responsable de la publication :
Jacques Lolloz

> Rédacteur en chef :

Nicolas Pisson-Lavigne

> Comité de rédaction :

Nicolas Pisson-Lavigne - Frédérique
Dulac - Laurence Guilbot - Christine
Mercier - Jean Tancerel - Françoise
Keulen - Thérèse Malem - Bertrand
Houillon - Tristan Jacques - Michelle
Coudouin.

> Photographies : Nicolas Pisson-
Lavigne, Laurence Guilbot, Christian
Lauté.

> Conception, exécution : Maulde et
Renou Paris - Impression : Saci Print -
Dépôt légal Novembre 2009 - Tirage
4 500 exemplaires.



3 Édito

4

Dossier



Géronticap : l'ouverture



10 Arrêt sur Images

12 Temps fort

La course des Hameaux

13 Zoom Forum jeune citoyen

14 Agenda Vos rendez-vous

16 Zoom Concerts à l'Estaminet Cérémonie du 11 novembre

17 Associations

Association musicale de la Mérantaise

18 Famille

La petite enfance

20 Thema

Les ateliers
du Centre social



22 Patrimoine

Michel Costiou et le collectif

23 Bloc-notes

24 Expression libre

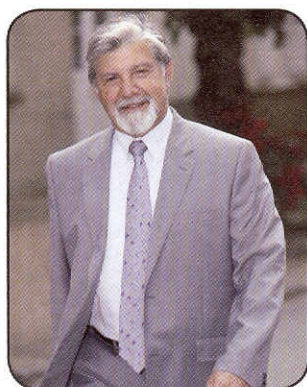
26 A votre écoute

Bouchons & solidarité
Retard dans la distribution

27 Travaux



EDITO



Satisfaction et inquiétudes

Votre Maire,
Jacques Lolliez

Je suis aujourd'hui doublement satisfait de voir s'ouvrir deux nouveaux équipements à Magny : les nouveaux locaux de l'école maternelle Francis Jammes rue de la Gerbe d'Or bien sûr, mais aussi le pôle Gêrondicap. Ce nouvel outil, offrant de nouvelles perspectives dans le domaine du handicap et de la Gêrontologie est finalement sorti de terre, et sera inauguré après sa mise en fonctionnement en novembre. C'est l'aboutissement de multiples discussions pour convaincre de l'utilité et du bien-fondé du projet, que vous trouverez détaillé dans le dossier de ce mois.

Mes inquiétudes portent sur les perspectives budgétaires, liées à la suppression de la taxe professionnelle décidée par le gouvernement. Cette opération, avec les désengagements financiers de l'Etat, pénalisera systématiquement et lourdement toutes les collectivités et par voie de conséquences... vous !

Conjointement, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines sera donc touchée par de nouvelles règles de financement, ce qui sera un handicap pour nos investissements futurs.

Inquiétude également sur le projet du gouvernement de l'« Opération d'Intérêt National » du plateau Saclay, à laquelle notre ville est partiellement liée. Pour nous, Magny-les-Hameaux doit pouvoir rester intégralement dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et dans le cadre de sa nouvelle charte en préservant également ses capacités d'aménagement et son dynamisme.



→ Allô

Monsieur le Maire
Mardi 24 novembre
de 18 h 30 à 19 h 30

01 39 44 71 38

*Par expérience, je sais que nous devons être très vigilants,
prudents et réactifs sur les propositions qui nous seront faites
ou ... imposés !*

Jacques Lolliez



Gérondicap : l'ouverture

Après un an et demi de travaux, le pôle Gérondicap ouvrira ses portes en novembre. Ce dossier est l'occasion de faire une brève présentation historique de la « Solitude du Mérantais », et d'expliquer les nouvelles fonctions de ce lieu dédié à la gérontologie et au handicap, et en particulier à la maladie d'Alzheimer.



Un domaine voué au service des autres

Avant d'accueillir le projet Gérondicap, la « Solitude du Mérantais » était déjà vouée à une mission sociale depuis plus de 70 ans.

Le domaine a servi jusqu'à la fin du XX^e siècle de maison d'accueil à la congrégation religieuse des « Petites sœurs de l'Assomption ». Ces religieuses étaient au service du milieu populaire, de la famille ouvrière. Suite à l'exode rural, elles avaient pour mission d'accueillir et de gérer ces nouvelles populations, souvent très isolées et inadaptées à la société urbaine.

Hébergées gracieusement par Madame de Balorre jusqu'à sa mort en 1939, les sœurs ont racheté le domaine pour une somme modique, en assurant une continuité de soin à sa fille handicapée. Le domaine appartenait jusqu'en 2000 à une association loi 1905, « Grains d'orge », gérée par les religieuses.

À la fois couvent et lieu de vie, le domaine permettait le repos des sœurs travaillant dans les foyers ouvriers pour aider les familles. Si la messe était dite tous les jours, le lieu se voulait ouvert à tous, y compris aux laïcs. Les sœurs se consacraient aux soins à domicile, au catéchisme, à l'église mais aussi à l'entretien du domaine.

►► Et avant 1900...

Extrait de la monographie « Magny-les-Hameaux des origines à 1900 » :

« Au XIV^e siècle on disait Mesantez. Un Philippe de Mé-santez, écuyer, vivait en 1353.

On écrivit aussi Mérantetz.

Etienne d'Aicq posséda le château. Après lui, en 1642, son fils, François d'Aicq, prieur de Châteaufort fut seigneur de Mérantais et de Toussus en partie. En 1662-1692 son frère Henri d'Aicq le remplaça dans ces titres et possessions.

Aujourd'hui le château et le parc de Mérantais après avoir appartenu à M. d'Arincourt (1792) sont la propriété de Mme la baronne de Balorre. »

Avec une présence permanente de 26 sœurs en 1995, il accueillait une cinquantaine de sœurs, venues faire une retraite, prendre un peu de repos. Le domaine pouvait héberger alors près de 80 personnes.

Les racines du projet

En 1995, les sœurs souhaitent officialiser leurs actions de prises en charge des plus faibles par la création d'un lieu d'accueil laïc. En raison des difficultés d'obtention d'agrément et du coût des aménagements nécessaires, ce projet n'a pu aboutir dans sa forme initiale.

Mais si l'histoire commune de Magny et de la congrégation s'est achevée en l'an 2000, le projet, lui, a évolué.

Sœur Hermine nous a confié : « étant de moins en moins nombreuses, et de plus en plus âgées, conserver la charge d'un domaine si important n'était plus possible pour nous. Même si nous sommes parties à regret ! La congrégation s'est mise en quête d'un reprenneur pour le domaine et a été séduite par la volonté de la municipalité et de la Communauté d'agglomération de créer un d'accueil gériatrique qui deviendra Gérondicap. » ■



← L'ancienne supérieure

Gérondicap en chiffres



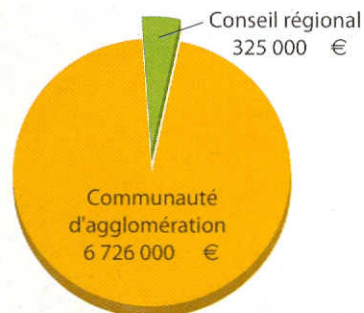
- Une surface utile de 2 006 m²
- Un parc de 7 hectares (70 000 m²)

Financement

- Acquisition du domaine par la Communauté d'agglomération (en 2000) : 1 829 000 €
- Coût global de la construction : 7 051 000 €

A noter que la faible représentation des subventions extérieures dans la construction s'explique par une orientation des subventions vers le budget de fonctionnement des différentes entités qui composeront Gérondicap.

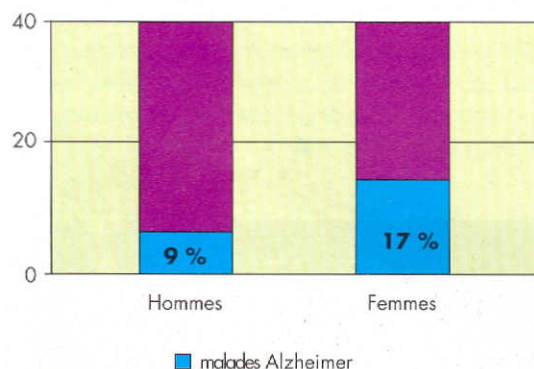
Financement de la construction



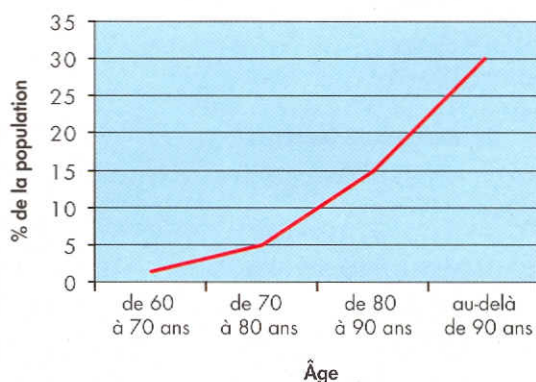
La maladie d'Alzheimer en chiffres

- 6,1 millions de personnes touchées dans l'Union Européenne,
- En 2004, 856 000 personnes de - de 65 ans étaient touchées par la maladie en France (ce chiffre est lui-même probablement sous-évalué), soit 1,38 % de la population totale.

Personnes âgées de plus de 65 ans



Part de la population touchée en fonction de l'âge (moyenne européenne)



→ Contacts

Pour tout renseignement sur la maladie d'Alzheimer
 Association France Alzheimer - www.francealzheimer.org - 0 811 112 112
 Antenne Yvelines - 01 39 50 88 56



Paroles d'élus



Jacques Lollioz, Maire,
1^{er} vice-président chargé
de l'urbanisme à la
Communauté d'agglomération

►► Un équipement solidaire

C'est avec une très grande satisfaction que je vois aboutir ce projet, initié il y a plus d'une décennie et dans lequel je m'étais fortement engagé. Alors que les promoteurs immobiliers souhaitaient profiter du formidable potentiel du domaine du Mérantais pour spéculer, nous avons tout mis en œuvre, avec les petites sœurs de l'Assomption, pour que se poursuive l'action sociale sur ce site. Cela n'aura pas été sans mal, mais le résultat est là ! Un équipement splendide qui fait honneur à la ville de Magny-les-Hameaux.



Christine Mercier,
1^{re} adjointe au Maire,
déléguée à la santé...

►► Des besoins en constante augmentation

Gérondicap représente une réponse aux besoins toujours croissants de la population. En effet, l'amélioration des conditions de vie, la qualité de notre système de soins font que, depuis de nombreuses années, l'espérance de vie augmente régulièrement. Ceci a aussi pour conséquence un nombre toujours plus important de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.

Il est capital de maintenir les personnes vieillissantes à leur domicile le plus longtemps possible afin de préserver leur autonomie et de conserver leurs repères. Pour ce faire, les familles, ainsi que les accompagnateurs, ont besoin d'aide et de soutien.

Gérondicap répond tout à fait à ces besoins avec son pôle de formation des auxiliaires de vie et ses appartements pédagogiques. Ses deux accueils de jour permettront une prise en charge adaptée à chaque personne. Ce pôle est une belle réalisation, fonctionnelle, qui répond, à son échelle, à une attente des familles.



Véronique Fafin,
adjointe au Maire,
déléguée au social...

►► Faciliter la vie des malades et des familles

Le domaine de la solitude du Mérantais offre un exceptionnel cadre de vie, de verdure et de tranquillité. Complémentaire de la qualité des soins, la beauté du lieu permet d'adoucir pour les patients la relation avec l'institution médicale : accepter la perte progressive et inéluctable de son autonomie ou de celle d'un proche, d'un parent, n'est pas toujours facile. Vivre à proximité de sa famille et de ses proches, pouvoir conserver une partie de son autonomie tout en recevant des soins et une surveillance adaptée, c'est tout l'intérêt de ce projet.

Nous pouvons nous montrer fier de notre commune : en œuvrant aux côtés de la Communauté d'agglomération à la réalisation de ce projet, nous poursuivons notre politique sociale, accompagnant la population dans tous les âges de la vie, de la petite enfance au grand âge. Gérondicap s'inscrit dans la globalité de notre projet qui place l'humain au cœur des préoccupations.

Gérondicap

*Un pôle social et médico-social
au service des personnes âgées
ou en situation de handicap.*

Un domaine réhabilité

La création d'un pôle central a permis de relier et d'unifier les deux bâtiments du domaine de la « Solitude du Méran-tais », Saint Joseph et Notre-Dame, réhabilités et adaptés à leur nouvelle mission par la Communauté d'agglomération (voir dossier du Petit Quentin de novembre). En plus de cette remise à neuf des bâtiments, le parc a lui aussi été réaménagé.

Les deux accueils de jour seront situés au rez-de-chaussée du nouvel ensemble. Le 1^{er} étage sera dédié à la formation des personnels, accompagnateurs et soignants. On trouvera au 2^e étage toutes les aides techniques et les exemples d'aménagements possibles à domicile, dans un appartement de démonstration où seront prodigués les conseils aux familles.

Un projet novateur

Gérondicap est un projet conduit par l'Institut de Promotion de la Santé de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Lieu pluridisciplinaire, il intègre plusieurs missions et dispositifs :

- L'accueil de jour de 10 places pour les malades d'Alzheimer (soit 30 à 60 personnes par semaine),
- L'accueil de jour de 15 personnes handicapées vieillissantes ayant travaillé en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement Centre d'Aide par le Travail),
- Une plateforme de modernisation des organismes de services aux personnes qui proposera des services harmonisés, par la mise en commun d'outils professionnels. Ce



sera également un centre de ressources, de documentation et de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les intervenants à domicile, les acteurs du secteur sanitaire et social, les retraités...

- Un centre de ressources et de conseils en aides techniques pour proposer et tester différentes solutions techniques et domotiques avec l'aide d'un ergothérapeute afin d'améliorer la situation quotidienne du handicap à la maison,
- Un espace de restauration qui accueillera professionnels, familles et bénéficiaires des dispositifs développés sur le site,





- Un espace de rencontre destiné aux différents partenaires.

Professionnels de santé installés ou en devenir, malades, proches et familles : les différentes populations et générations se côtoieront dans ce qui se veut être aussi un lieu de vie, de brassage.

Les accueils de jours permettront de faire travailler les personnes en petits groupes de manière à stimuler leur mémoire et retarder le plus possible la nécessité d'un placement. Des animations et des ateliers seront proposés chaque jour : psychomotricité, mémoire, cuisine, informatique...

Un équipement déjà plébiscité

S'il n'est pas encore complet, l'accueil de jour pour personnes souffrant d'Alzheimer dispose d'une capacité d'accueil limitée ; c'est l'Hôpital gériatrique médico-social de Plaisir qui attribue les places, sur dossier. Une fois obtenu, l'accueil n'est pas limité dans la durée.

Les familles intéressées doivent impérativement prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Consultation Mémoire de l'Hôpital Gériatrique et Médico-Social de Plaisir Grignon au 01 30 79 88 88. ■

►► Un secteur professionnel d'avenir

Vous souhaitez travailler, vous travaillez déjà au domicile de personnes en perte d'autonomie ? Suivez l'une des formations pour les « aides à domicile : gériatrie / handicap ».

Pourquoi vous former ?

- Pour faciliter votre recrutement,
- Améliorer le confort de vie de ceux que vous aidez,
- Valoriser votre travail et votre image.

Comment faire pour participer ?

- Choisissez la formation qui convient le mieux à vos besoins,
- Contactez l'organisme de formation,
- Bénéficiez de la gratuité de la formation.

Renseignements au 01 30 16 17 80

►► Les différentes composantes de GéronDicaP

La coordination gériatrique locale du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines s'installera à partir de décembre. Elle se chargera des évaluations à domicile pour estimer la perte d'autonomie, puis de la mise en place des plans d'aides sociales et médico-sociales.

L'association pour l'Insertion, l'Education et les Soins portera le dispositif d'accueil de jour des personnes handicapées.

L'association « La rencontre » portera la coordination gériatrique.

Le centre de formation, qui ouvrira ses portes en février 2010 sera géré par l'hôpital gériatrique médico-social de Plaisir.

L'Association de Modernisation de l'Aide à Domicile du Mérançais aura pour objectif l'actualisation du métier d'aide à la personne, par l'émulation entre professionnels du territoire.